

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVII

Québec, 8 juillet 1905

No 47

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 737. — Les Quarante-Heures de la semaine, 737. — Apostolat de la prière, 738. — Nominations ecclésiastiques, 739. — Cérémonie religieuse, 739. — La Commission biblique, 741. — Respect aux choses saintes, 741. — Le Congrès eucharistique de Rome, 742. — La légende de Galilée, 743. — Le catéchisme unique, 746. — Une poésie de Jules Verne sur la première Communion, 750. — Bibliographie, 751.

Calendrier

9	DIM.	b	IV apr. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vép., mém. du suiv. et du dim.
10	Lundi	†r	Les SS. Sept Frères, martyrs.
11	Mardi	b	S. Michel des Saints, confesseur. (5.)
12	Mercur.	b	S. Jean Gualbert, confesseur.
13	Jeudi	†r	S. Anaclet, pape et martyr.
14	Vend.	b	S. Bonaventure, évêque et docteur.
15	Samd.	†b	Jeune pour la Solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul. S. Henri, empereur et confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

9 juillet, Saint-Eugène. — 10, Saint-Prosper. — 11, Sainte-Famille, I. O. — 12, Saint-Edouard de Lotbinière. — 13, Saint-Germain. — 14, Sainte-Agathe.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour juillet 1905 : *Les exercices spirituels de saint Ignace.*

On sait assez généralement que saint Ignace de Loyola a composé un petit livre intitulé *Les Exercices spirituels*, à cette fin de faciliter aux fidèles cet exercice de piété particulier qu'on nomme une retraite ; et telle est l'autorité de cet opuscule en la matière que les expressions « faire les Exercices » et « faire une retraite » sont devenues synonymes dans le langage courant.

Peu de livres ascétiques ont reçu d'aussi magnifiques éloges que celui-là. Sans parler des nombreuses et solennelles approbations des Souverains Pontifes, les saints et les maîtres de la vie spirituelle l'ont exalté à l'envi. Qu'il suffise de nommer saint François de Sales, saint Vincent de Paul, saint Léonard de Port-Maurice, saint Alphonse de Liguori, Louis de Blois, Louis de Grenade et le bienheureux Jean d'Avila. Un jour que le duc de Modène montrait sa bibliothèque à saint Charles Borromée : « J'en ai une aussi, reprit l'archevêque de Milan, en lui montrant les *Exercices* : mais elle est petite ; la voici : ce volume m'a été plus utile que tous les livres du monde. »

Aujourd'hui, comme autrefois, les Exercices spirituels sont d'une importance capitale pour le bien des fidèles. Au sujet d'une nouvelle maison de retraites à fonder à Rome, « le pape Pie X, dit la *Voce della Verità*, a beaucoup encouragé le P. Radaeli, S. J., dans cette entreprise si salutaire au clergé et au peuple. Apprenant les rapides et consolants progrès des diverses maisons de retraites établies en Belgique et les précieux avantages qui en résultent pour la piété chrétienne, le Saint-Père s'est vivement réjoui et a souhaité qu'une œuvre aussi sainte se développe à Rome et partout en Italie, afin d'y former des hommes profondément et pratiquement chrétiens. »

« Former des hommes profondément et pratiquement chrétiens », voilà bien, en effet, le but de la retraite ; des hommes, disons-nous, chrétiens non seulement dans leur vie privée mais aussi dans leur vie publique, civile et sociale ; des hommes qui ne craignent pas d'affirmer hautement leurs convictions

religieuses, de s'en faire les ardens prosélytes, de les défendre avec une généreuse fierté, des apôtres en un mot.

Or, ce serait une erreur de croire que la retraite ne convient pas à tout le monde ; qu'elle est un exercice propre aux prêtres, aux religieux, aux personnes dévotes, mais qu'elle dépasse la capacité spirituelle des hommes du monde, surtout des gens du peuple et de la classe laborieuse. L'expérience est là qui prouve au contraire, d'une manière irréfutable, que les retraites, et spécialement les retraites dites *fermées*, exercent la plus profonde influence dans tous les rangs de la société ; que les ouvriers et ouvrières, les soldats, les employés, les artisans à quelque corps de métier qu'ils appartiennent, y trouvent, tout autant que les membres de la classe dirigeante, les lumières et la force qui font les grands chrétiens, dévoués à toutes les nobles causes qui sollicitent leur concours.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur Immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les œuvres de retraite, se généralisant de plus en plus, sauvent la société qui se perd.

Résolution apostolique : Faire une retraite chaque année et promouvoir autour de soi l'œuvre des retraites.

Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

- M. l'abbé P.-J.-E. Pagé, curé de Saint-Charles (Bellechasse) ;
- M. l'abbé Jos. Vaillancourt, curé d'Inverness ;
- M. l'abbé J.-B. Paradis, aumônier du Couvent des Sœurs de la Charité, Québec ;
- M. l'abbé Jules Gervais, vicaire à l'Islet ;
- M. l'abbé Arm. Bergeron, vicaire à Saint-Augustin (Portneuf).

Cérémonie religieuse

— o —

Le 28 juin, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, vingt-trois postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation des

Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie. Ce sont : Mesdemoiselles M.-Thérèse Bersiék, de New-York, en religion Marie du Sacré-Cœur ; Maria Lemay, de Saint-Jacques de Parisville (Lotbinière), en religion Marie des Cinq-Plaies ; Blanche Morin, de l'Islet, en religion Marie-Réparatrice ; Dorothy Plackwood, de Québec, en religion Marie de Saint-Aloysius ; Amanda Poirier, de Sainte-Agathe (Lotbinière), en religion M. de Sainte-Angèle de Mérici ; Marie Truchon, de Saint-Alexis (Chicoutimi), en religion Marie-Stella ; Irma Langlois, de Québec, en religion Marie-Jeanne d'Arc ; Eugénie Hamel, de Charlebourg (Québec), en religion M. de Saint-Jean du Sacré-Cœur ; Marie-Louise Blais, de Sainte-Foy (Québec), en religion Marguerite du Saint-Sacrement ; Alma Aubin, de N.-D. de Laterrière (Chicoutimi), en religion M. de Saint-Aubin ; M.-Angéline Durand, de Lotbinière, en religion M. de Sainte-Rose de Lima ; Annie Leclerc, de Biddeford, Me, en religion M. de Saint-Hubert ; M.-Elizabeth Gagnon, de Frenchville, Me, en religion M. de Sainte-Alice ; Agnès Lapierre, de Saint-Bruno, Van-Buren, Me, en religion M. de Saint-Ange ; Alice Thivierge, de Sainte-Agnès (Charlevoix), en religion M. de la Protection, novices de chœur ; et Rose-Delima Pagé, de Saint-Sauveur de Québec, en religion M. de Sainte-Flore ; Odiana Landry, de Saint-Sylvestre (Lotbinière), en religion Marie-Angéline ; Eva Duchesne, des Eboulements (Charlevoix), en religion M. de Sainte-Clara ; Elizabeth Simard, de la Baie Saint-Paul (Charlevoix), en religion M. de Sainte-Lydia ; Georgiana Loignon, de Saint-Georges (Beauce), en religion M. de Saint-Gédéon ; Denise Tremblay, de Saint-Bruno (Lac Saint-Jean), en religion M. de Saint-Viateur ; M.-Anne Gagné, de Manchester, E.-U., en religion M. de Sainte-Odile ; M.-Louise Rivard, de Biddeford, Me, en religion M. de de Saint-François, novices converses.

Cette cérémonie a été présidée par Mgr H. Têtu, P. D., assisté du Rév. P. M. Janisson, Mariste, curé de Van-Buren, Me, et de M. l'abbé C.-A. Godbout, du Séminaire de Québec.

Etaient aussi présents à la cérémonie MM. les abbés P.-J.-E. Pagé, aumônier de l'institution ; E. Laliberté, assistant-aumônier des Sœurs de la Charité ; N.-A. Michaud.

La commission biblique

— o —

La commission biblique a dernièrement, pour la première fois, conféré des grades.

Les épreuves, trois écrites et une orale, ont eu lieu au Vatican.

Sur les vingt candidats qui s'étaient annoncés au commencement de l'année scolaire, trois seulement ont persévéré jusqu'à l'examen. Ils ont reçu, tous les trois, le grade de licencié en études bibliques. Ce sont deux prêtres de France et un de la province de Québec, qui est M. l'abbé Jeannotte, P. S. S.

Respect aux choses saintes !

— o —

En son numéro du 22 juin, le *Canada* a publié une correspondance intitulée « La fête nationale », dont l'auteur s'élève contre l'usage de faire figurer un « mouton » dans les processions de la Saint-Jean-Baptiste.

Notre-Seigneur se désignant lui-même sous le symbole de l'« Agneau de Dieu », nous ne voyons pas quelle inconvenance il y a à faire accompagner par un agneau les « petits Saint-Jean-Baptiste, » qui représentent notre saint Patron comme berger durant son enfance.

Mais, en développant sa thèse, l'écrivain de la « Tribune libre » du *Canada* a cru bon d'ajouter un outrage à l'adresse du Sacré-Cœur de Jésus. Nous protestons de toutes nos forces contre l'allusion blasphématoire dont il s'agit, et qui, nous aimons à le croire, n'a pu figurer que par inadvertance dans un journal catholique.

Le *Canada* lui-même a dégagé sa responsabilité de cette communication, le 27 juin. Mais ses observations ne concernent que la question du « mouton », comme s'il s'agissait bien d'interdire, à ceux qui trouvent regrettable la présence d'un agneau blanc à côté des « petits Saint-Jean-Baptiste », la liberté d'exprimer leur opinion !

Ce que les patriotes canadiens-français et catholiques ne sauraient tolérer à aucun titre, c'est que l'on insulte dans leur presse nationale les objets ou même seulement les symboles de leur religion.

Le Congrès eucharistique de Rome

— o —

Le 1er juin, fête de l'Ascension, Pie X a ouvert le Congrès eucharistique en célébrant la messe à l'autel pontifical de Saint-Pierre, devant une assistance de 20,000 personnes environ. Leurs Eminences les cardinaux Mathieu et Lecot étaient présents, ainsi que 120 patriarches, archevêques et évêques. Le maestro Perosi dirigeait les chants exécutés par les chœurs de la chapelle Sixtine ; les voix des enfants produisaient un très bel effet. Le soir, on a commencé un *Triduum* solennel ; la relique de la Sainte-Table était exposée à la vénération des fidèles.

Le lendemain, a eu lieu la séance solennelle d'inauguration, à 9 heures, en l'église des Saints-Apôtres, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Respighi, assisté de Mgr Heylen, évêque de Namur. Étaient présents : 14 cardinaux, 40 évêques, 2,000 assistants. Parmi les discours, on a remarqué celui de M. René Bazin, de l'Académie française. L'éloquent orateur a montré que l'Eucharistie était un lien d'unité entre tous les hommes, la véritable fraternité apportée par le Christ, et qui repose sur une triple base, l'idée de création et de rédemption, la communauté de foi, la participation aux mêmes sacrements. Très goûté aussi le discours de M. Godefroy Kurth, professeur à l'Université de Liège. L'illustre savant établit une comparaison originale entre le banquet eucharistique et celui de la vie ; si le dernier est inégalement servi aux hommes, le premier, au contraire, établit entre eux une fraternelle égalité ; la véritable civilisation doit multiplier les ressemblances entre les deux banquets en développant l'idée de la justice sociale. Ce discours a été vivement applaudi.

Dans l'après-midi, Pie X a donné une audience solennelle à 300 pèlerins français arrivés la veille et ayant à leur tête M. Odelin, vicaire général de Paris, président du pèlerinage. Son Eminence le cardinal Mathieu en présentant ses compatriotes, a dit au Souverain Pontife combien il se trouvait heureux d'offrir avec eux, au chef suprême de l'Eglise, ses souhaits en l'anniversaire de la naissance du Pape.

Dans son discours de réponse, Pie X a comparé la vie humaine

à un combat : le chrétien est un soldat, le Pape est un capitaine ; pour combattre, il faut au chrétien la force. Les pèlerins étaient groupés par diocèses dans la salle royale. Le Pape donna à chacun d'eux sa main à baiser et sa bénédiction.

Le dimanche 4 juin, le cardinal Respighi célèbre la messe devant les congressistes, à Saint-Pierre ; il distribue pendant une heure la sainte communion. A 5 heures, magnifique audience générale dans le chœur de Saint-Pierre ; Pie X recommande avec émotion la diffusion du culte eucharistique, gage d'unité, de paix et de prospérité.

Le lundi et le mardi, se continuent et se terminent les magnifiques réunions du Congrès. Le docteur Boissarie a très justement fait remarquer le lien intime qui existe entre Lourdes et la Sainte Eucharistie : en 1888, c'est un prêtre français, l'abbé Lagardère, qui suggéra l'idée de faire porter parmi les malades le Dieu de l'Eucharistie. Après un dernier discours de Mgr Radini-Tedeschi, le Congrès est clôturé par une procession solennelle à Saint-Pierre.

La légende de Galilée

— o —

Une agence publiait il y a quinze jours cette dépêche :

Rome, 5 mai. — La presse italienne profite avec à propos de la commémoration de Victor Hugo pour réclamer du gouvernement français une concession qu'il refusa, il y a vingt-cinq ans, pour ne pas froisser le Vatican.

Il s'agissait de placer sur l'enceinte de la villa Médicis, propriété actuelle de la France, mais qui servit autrefois de prison à Galilée, l'inscription suivante :

*Dans le palais voisin
Autrefois propriété des Médicis
Fut prisonnier Galileo Galilei
Coupable d'avoir vu la terre
Tourner autour du soleil.*

La concession sera certainement accordée et les scientifiques italiens seront satisfaits.

Les scientifiques italiens sont de bons farceurs, ou tout au moins les dupes de bons farceurs.

Ils savent très bien que Galilée *ne fut pas* condamné par

l'Inquisition pour avoir soutenu que la terre tourne autour du soleil, mais pour avoir avancé avec orgueil, persistance et aigreur, des opinions théologiques erronées.

« *Galilée ne fut point persécuté comme bon astronome, mais comme mauvais théologien* », écrit l'un de ses meilleurs historiens, le genevois et protestant Mallet du Pan.

Et comment, et pourquoi, — si l'on veut bien y réfléchir une seconde, — l'Eglise aurait-elle condamné Galilée pour avoir soutenu que le soleil est immobile, alors que Copernic, prêtre catholique, avait ouvertement défendu avant lui le mouvement de la terre et la stabilité du soleil, dédiant son ouvrage au Pape Paul III, et comblé de faveurs par les prélats ? alors que le carme Foscarini venait d'écrire un traité sur ce mouvement de la terre, traité dédié au T. R. P. Sébastien Fantoni, général des Carmes, et approuvé par l'autorité ecclésiastique ? — Ce traité parut à Naples, en 1615, l'année même où commencèrent les poursuites contre Galilée.

Mais la légende de Galilée martyr de la Science et de l'Inquisition est une des plus profondément enfoncées par la malice des sectaires dans l'épaisse cervelle de M. Homais.

Pensionné du Pape Urbain VIII, qui le reçut et le traita magnifiquement au Vatican, entouré de bienveillance et d'égards, Galilée, qui était un esprit orgueilleux et violent, ne se contenta pas de la liberté, qui lui était parfaitement laissée, de développer son système (lequel, comme on l'a vu, n'était point nouveau, sans même remonter à l'antiquité qui l'avait entrevu), et d'étayer ce système de preuves physiques et mathématiques.

Il voulut absolument l'étayer de preuves théologiques. « Il exigea, dit Guichardin, que le Pape et le Saint-Office déclarent le système de Copernic fondé sur la Bible. » Il assiégea le Vatican et les palais des cardinaux, répandant mémoires sur mémoires, persécutant ses protecteurs, ulcérant ses adversaires.

« Galilée, — écrit encore Guichardin (4 mars 1616) — met en tout ceci un emportement extrême qu'il n'a ni la force ni la sagesse de surmonter. » Guichardin qui parle ainsi était un des meilleurs amis de l'irascible et vaniteux astronome. « Le Pape, fatigué, a rompu la conversation et arrêté avec le car-

« dinal Bellarmin que la controverse de Galilée serait jugée dans une Congrégation. »

Ce n'était donc pas la question astronomique du mouvement de la terre et de la stabilité du soleil qui allait être jugée dans cette Congrégation, mais bien la question théologique de savoir si l'on pouvait ou non fonder ce système sur la Bible. La Congrégation ne se prononça que sur ce point, sur les accords scolastiques entre le Pentateuque et Copernic.

Quant au « martyr » de Galilée, on sait combien il fut doux.

« Tout le temps du procès, — écrit un autre historien de Galilée, *protestant* comme Mallet du Pan, sir David Brewster, — Galilée fut traité avec une déférence marquée. Traduit à la barre comme hérétique, Galilée se présenta avec les attributs reconnus d'un sage, et, quoique coupable devant les lois dont ce tribunal était le gardien, on accorda à son génie le plus profond respect et à ses infirmités la plus grande commisération.

« Au commencement d'avril, quand vint l'examen en personne, on le transféra au Saint-Office ; mais au lieu de le soumettre à l'emprisonnement cellulaire, on lui donna des appartements dans la maison du fiscal de l'Inquisition. Sa table fut fournie par l'ambassadeur de Toscane, et son domestique, qui eut permission de le servir, dormait dans un appartement voisin. Néanmoins, comme cette réclusion semblait lui peser, si adoucie fut-elle, le cardinal Barberni le fit reconduire chez l'ambassadeur toscan.

« L'Inquisition ayant interrogé Galilée lui accorda un temps convenable pour préparer sa défense. Il sentit alors la difficulté d'alléguer quoi que ce fût qui ressemblât à une justification plausible de sa conduite, et il eut recours à d'ingénieux, mais vains artifices, qui furent considérés par le tribunal comme une aggravation de sa faute. »

(C'est toujours l'historien protestant Brewster qui parle.)

Mallet du Pan, de son côté, apprécie ainsi cette défense :

« Cette apologie, conservée dans ses lettres manuscrites, est un véritable galimatias : Ce n'est pas la réalité du mouvement de la terre qu'il démontre aux inquisiteurs : il ergote avec eux sur Job et Josué. »

La peine portée contre Galilée fut douze jours de prison

nominale chez son ami l'excellent ambassadeur de Toscane. Après quoi, le vieil astronome retourna dans sa patrie, ayant si peu souffert que malgré ses soixante-quinze ans, il fit à pied, par plaisir, une partie de la route de Rome à Viterbe.

Du reste sur tout cela on a le témoignage de Galilée lui-même qui écrivait, en janvier 1634, à un ami :

« . . . Depuis des années je n'ai jamais été mieux en santé, « grâce à Dieu, qu'après ma citation à Rome. J'ai été retenu « cinq mois en prison chez l'ambassadeur de Toscane, qui m'a « traité, ainsi que sa femme, avec un si grand témoignage « d'amitié qu'on n'eût pu faire mieux à l'égard de ses plus pro- « ches parents. . . . Après l'expédition de ma cause, j'ai été con- « damné à une prison facultative, au libre arbitre de Sa Sain- « teté. Pour quelques jours, cette prison fut le palais et le jardin « du grand-duc, à la Trinité du Mont. »

(Semaine religieuse de Cambrai.)

Le catéchisme unique

Après l'Encyclique *Acerbo nimis* de S. S. Pie X sur l'enseignement de la doctrine chrétienne, il ne faut pas s'étonner de voir le problème du catéchisme universel posé de nouveau devant l'opinion. La *Civiltà cattolica* lui a consacré un solide article, dont voici le résumé, d'après la *Croix* de Paris :

La question du catéchisme unique fut abordée au Concile du Vatican, 535 évêques se prononcèrent pour et 56 contre : si le concile n'avait pas été suspendu, nous aurions peut-être aujourd'hui ce catéchisme.

Le concile de Trente le désirait déjà, et le catéchisme célèbre de Bellarmin, encore très répandu, essaya de réaliser ce vœu.

En ce moment, dit la *Civiltà*, selon des informations dignes de foi, on a des raisons d'espérer que Notre Saint Père Pie X veuille exaucer un désir manifesté depuis si longtemps dans l'Eglise.

Et d'abord, les *avantages* du catéchisme unique. Il pourrait obvier aux inconvénients du mélange des populations, comme en Amérique par exemple, et du changement de diocèse dans le même pays. Ces déplacements deviennent sans cesse plus

fréquents. Plus de 100 millions d'Européens vivent actuellement hors d'Europe.

On éviterait les doutes touchant la vérité de la doctrine catholique, doutes que les enfants et les personnes peu instruites conçoivent facilement, à la vue de différences d'ailleurs secondaires. Et l'on répondrait ainsi à une objection dont la propagande protestante abuse partout.

On obtiendrait la stabilité du catéchisme : que d'évêques sollicités de modifier tel catéchisme en vigueur ! que de parents dérouterés lorsqu'ils veulent remplir leur devoir et faire apprendre le catéchisme à leurs enfants, en se voyant obligés d'user de nouveaux textes, et non de ceux qu'ils apprirent eux-mêmes dans leur enfance !

On assurerait une unité et pureté de doctrine que certains catéchismes ne respectent pas toujours. L'autorité du catéchisme unique serait plus grande auprès des fidèles. Les gouvernements temporels, enclins çà et là à exercer une inspection sur les catéchismes diocésains, seraient impuissants contre le catéchisme universel approuvé par le Saint-Siège.

On rendrait applicables en tous lieux les moyens subsidiaires pour l'explication du catéchisme : méthodes, très perfectionnées par exemple en Allemagne, d'enseignement catéchistique.

On constituerait une base sûre pour toute la littérature édifianste : de même pour les manuels de religion à l'usage des écoles supérieures.

Le catéchisme unique serait la source d'une vénération spéciale et d'un filial attachement envers le Saint-Siège, et aussi d'un sentiment plus intime et plus fort de l'unité des fidèles entre eux, comme le disait le cardinal Donnet au Concile du Vatican.

On éviterait enfin à maints évêques un très grave souci.

A cette objection qu'un catéchisme universel défectueux serait un remède pire que le mal, la *Civiltà* répond : « La sagesse du Saint-Siège qui, en une matière de telle importance, ne négligera rien pour obtenir un catéchisme aussi parfait que possible, et qui est assuré d'avoir sur ce point le secours céleste, rend superflue une telle crainte. »

Arrivant aux *difficultés* du catéchisme universel, la *Civiltà* examine les trois plus graves.

En premier lieu, la diversité des besoins religieux des différents pays. Ici on est peu cultivé; là il faut tout spécialement combattre les protestants: ailleurs, existent des vices particuliers ou des erreurs spéciales, comme l'idolâtrie.

On peut répondre, comme y avait déjà pensé le Concile, que les évêques seraient autorisés à ajouter au texte les suppléments reconnus nécessaires: que, d'autre part, le catéchisme se borne à l'essentiel. Un coup d'œil sur les catéchismes principaux usités de par le monde donne cette conviction, que les trois quarts de leur texte sont identiques: le dernier quart, sauf un faible résidu, pourrait le devenir.

Le second grand obstacle est la capacité des enfants, très différente selon pays et climats; capacité qui se complique de la variété des organisations scolaires et de la différence des qualités des divers catéchistes. Mais d'abord, on s'illusionne trop sur les facultés naturelles des enfants, et les missionnaires fournissent les témoignages les plus inattendus sur le désir d'apprendre et l'intelligence d'enfants dont les parents sont en pleine sauvagerie. « Bien des fils de la barbarie africaine connaissent des vérités du christianisme mieux que beaucoup d'enfants de France et d'Italie. »

Les conditions diverses des écoles des catéchistes ont les plus graves conséquences. Mais ce n'est pas une raison pour donner des textes trop simplifiés et courts: bien au contraire.

Un excellent moyen de vaincre cette difficulté serait d'indiquer par des signes les demandes de plus ou moins d'importance, comme on y est arrivé très efficacement dans plusieurs catéchismes modernes.

Reste l'objection de la diversité des langues, d'où résulte une certaine différence dans les concepts. Ainsi l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais n'ont pas d'expression pour représenter parfaitement l'idée que l'allemand désigne par le mot: *gemüt* (caractère, esprit, mentalité, sentiment). Et nous voyons le paysan italien comprendre sans difficulté le mot philosophique essence, avec ceux qui en dérivent, alors que le mot correspondant allemand n'a cours que parmi les personnes cultivées. D'autres difficultés résultent des expressions particulières, comme aussi de la tournure et de la construction des phrases.

La *Civiltà* répond à ces graves objections en indiquant

quelles conditions on devrait observer en composant le texte original.

Elle distingue les concepts concrets et primaires des concepts abstraits et dérivés : les premiers seuls ont un répondant semblable dans toutes les langues : par exemple : Dieu, Pape, ciel, ou bien : avoir, donner, aller. Or, ce sont justement ces idées, concrètes et primaires, que l'intelligence de l'enfant ou de l'ignorant peut saisir le mieux, et qui sont les plus appropriées à l'enseignement catéchistique. On raisonnera de même pour les phrases, car il y en a de primaires et de dérivées : en outre, on expliquera par une périphrase certaines expressions plus difficiles à traduire en une langue déterminée ; enfin, les difficultés de construction seraient tournées en mettant très peu de vérités dans une seule demande en divisant même en deux dans la traduction une demande unique de l'original.

Pour montrer que le catéchisme unique n'est pas une chimère, la *Civitta* donne trois exemples historiques :

Publié en 1556, le catéchisme du bienheureux Canisius fut bientôt traduit en toutes les langues d'Europe, et passa même au dehors dans des pays très divers : de même celui de Bellarmin, qui parut en 1598. Enfin, en 1850, le P. Deharbe, S. J., publiait un catéchisme qui fut bientôt traduit en 13 langues étrangères, et se trouve aux mains de 3 millions d'enfants dans l'Allemagne seule ; il est en usage dans beaucoup d'écoles de France, Danemark, Suède, Pologne, Inde, Amériques du Nord Sud et Centre ; la dernière édition, spéciale à l'Allemagne, fut cependant trouvée aussitôt fort bonne à la fois pour le Chili et l'Afrique occidentale.

Le vol légal en France

Hier lundi (disait la *Croix* du 21 juin) à l'Hôtel des ventes d'Arras, ont été vendus les ornements d'église et divers objets servant au culte et à la décoration de la chapelle des Ursulines expulsées : candélabres, vases, croix, ostensiers, etc.

La plupart des objets ont été achetés par des brocanteurs aux noms plus ou moins juifs, à des prix insignifiants : 10 fr. une chape blanche damassée, 8 fr. une chape rouge, 8 fr. 4 aubes et 5 nappes d'autel, 10 fr. une horloge, 10 fr. une statue en

bois sculpté, 28 fr. un ornement doré, 5 fr. une chasuble en soie, 2 fr. un ornement noir, tous ces objets acquis par Madame Salomé.

Madame Doré a eu pour 4. 50 fr. un ornement en soie rouge, 12 fr. deux ornements violets, 188 fr. deux calices et un ostensor, 3.50 fr. un missel et son support; Madame Lefebvre 37 pièces de lingerie pour 2.50 fr.; tout le reste dans les mêmes proportions.

La vente se poursuit aujourd'hui mardi par le mobilier de la chapelle et de la sacristie.

Une poésie de Jules Verne sur la première communion

Jules Verne, ce conteur charmant dont les imaginaires et merveilleux récits de voyage ont charmé notre enfance, était un chrétien, au moins d'esprit et de cœur, sinon toujours un chrétien pratiquant.

A l'occasion de la première communion d'une sœur, il écrivit les vers suivants :

Pendant ce jour divin, où Jésus-Christ convie
Ses enfants empressés à ce pieux devoir,
Sous ton long voile blanc, ma petite Marie,
Près de l'autel sacré, que n'ai-je pu te voir !
Car, par ce magnifique et sublime mystère,
De sa propre grandeur ce grand Dieu triomphant,
Ce Dieu qui remplit tout, et le ciel et la terre,
Il tenait tout entier dans le cœur d'une enfant.

Pendant ce jour divin où Dieu se fait comprendre
Au cœur jeune et naïf qui vient le recevoir,
Moi, ton frère chéri, que n'ai-je pu t'entendre,
Chère petite sœur, moi qui voulais te voir ;
Car l'enfant plein du Dieu qu'il contemple et qu'il touche
Est plus qu'un ange saint qui descendrait des cieux,
Et Jésus-Christ alors dut parler par ta bouche
Comme il devait aussi regarder par tes yeux.

Pendant ce jour divin où le Seigneur réside
Dans le cœur d'un enfant, son divin ostensor,
Que n'ai-je pu baiser ton front pur et candide,
Moi qui voulais t'entendre et qui voulais te voir !
Car la grâce devait te faire rayonnante,
Et par le cœur il eût presque communiqué,
Celui qui, d'un baiser, chère communiant,
Eût alors effleuré ton front sanctifié.

JULES VERNE.

Bibliographie

— o —

— *La Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé*, par le R. P. Léopold de Chérancé. In-12 de XVI-286 pages (Poussielgue). Orné d'une belle héliogravure. Prix : 2 fr. Franco : 2 fr. 40.

Les lettres chrétiennes viennent de s'enrichir d'un nouvel ouvrage que goûteront tous les esprits délicats. C'est la peinture d'une *Femme d'œuvres* du XIV^e siècle, de l'illustre famille des Maillé. On en trouvera à la fois l'appréciation et l'éloge dans la belle lettre qu'un juge compétent, Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, a adressée à l'auteur.

Angers, le 21 avril 1905.

Mon Révérend et cher Père,

La Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé fut une grande figure et trop longtemps oubliée ; je ne suis pas étonné qu'elle ait séduit votre pinceau si délicat.

Avec un art exquis vous avez mis en un relief saisissant les documents primitifs les plus authentiques et les plus sûrs, et c'est un enchantement de contempler tour à tour, dans votre tableau, cette « fleur de la noblesse tourangelle », gracieuse enfant, jeune fille au cœur généreux, à l'esprit cultivé, nouvelle Cécile dans le mariage, femme d'œuvres et mère des pauvres, mendicante volontaire sous l'humble bure de saint François, voyante inspirée, ambassadrice de Dieu et apôtre à la cour de France, thaumaturge, extatique, prodige de sainteté, enfin, par la pratique des plus hautes vertus.

Devancière de Jeanne d'Arc, elle accomplit héroïquement son rôle providentiel dans ce XIV^e siècle si désolé. Nos maux actuels réclament un pareil secours. Puissent sa protection et ses exemples éclairer et fortifier les âmes et les entraîner dans les austères sentiers du devoir ! Vous ne poursuivez que ce but, et c'est pourquoi je souhaite à votre livre la plus large diffusion.

Veillez agréer, mon cher et Révérend Père, l'assurance de mes plus affectueux sentiments.

JOSEPH, évêque d'Angers.

— *La Paix*, par M. le Chanoine Lenfant, directeur des Missionnaires diocésains de Paris (8^e volume de l'ouvrage si apprécié : *Le Cœur et ses richesses*). Un volume in-16 carré : 2 fr. 50. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Le « mal du siècle », c'est l'ennui, qui pousse à tous les désordres. — Le remède, c'est la paix ! La Paix intérieure, la Paix dans les familles et dans les sociétés ; La Paix dans les nations ; en attendant la Paix éternelle ! . .

Quel sujet plus actuel, plus palpitant, plus nécessaire, plus moderne que celui-là ! . .

Avec une grande élévation de pensée, avec une logique irréfutable, avec une chaude et vibrante éloquence, M. le Chanoine Lenfant l'a développé dans un de ces livres qui ont consacré sa réputation d'écrivain et d'orateur.

Lisez ce beau livre : *La Paix* ; répandez-le, faites-le connaître, et vous ferez du bien à tous en même temps qu'à vous-même ! . .

— *Annuaire du Collège de Lévis. Année académique 1904-05.*

Outre les matières ordinaires, ce numéro contient une intéressante notice nécrologique sur l'abbé L.-P. Beaulieu, décédé au cours de la dernière année scolaire, et un hommage de reconnaissance à M. l'abbé C.-E. Carrier, qui a quitté le Collège après lui avoir consacré au delà de trente années de labeur et de dévouement.

— *Sainte Colette de Corbie*, (1381-1447),* par Alphonse Germain. In-12, 2 fr. ; franco, 2 fr. 40. (Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris, et Maison Saint-Roch à Couvin, Belgique.)

— *Les Opuscules de Saint François d'Assise*. Nouvelle traduction française, par le P. Ubald, d'Alençon. Paris, Vve Ch. Poussielgue, 1905 ; et Maison Saint-Roch, Couvin (Belgique). In-16 de 286 pages. Prix : 1 fr.

Le chapitre de la joie parfaite, la prière à la pauvreté, le cantique du soleil, les lettres au frère Léon, qui ne connaît ces petits chefs-d'œuvre de la littérature franciscaine ? Qui ne désire posséder les rares écrits que nous a laissés le séraphin d'Assise ? Les voici dans une traduction nouvelle, élégante et conforme aux récentes recherches historiques. Nous la recommandons à tous sans distinction.

F. L.